

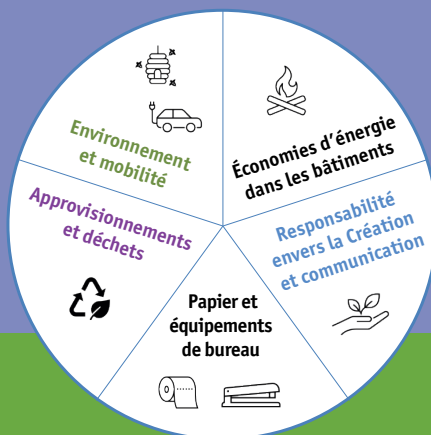
UN CONSEIL EN MATIÈRE D'ÉCOLOGIE

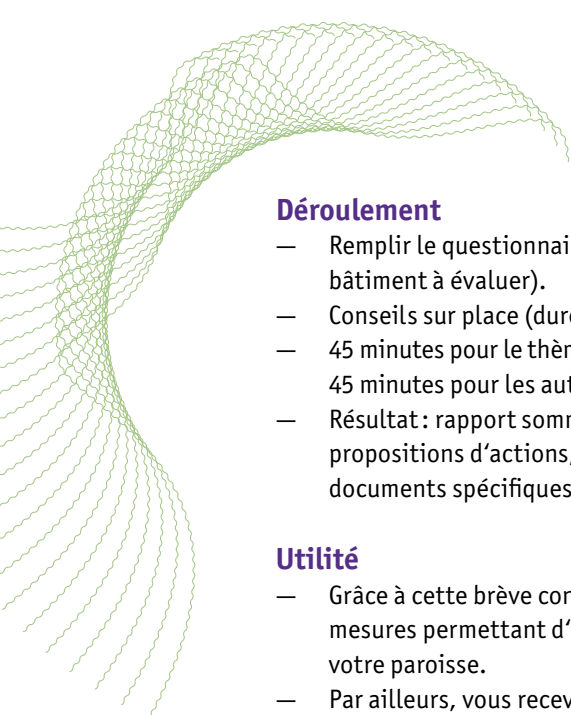
Paroisses respectueuses du climat et de l'environnement

Découvrez votre potentiel d'optimisation !

Dans le cadre d'une brève consultation, vous identifiez vos points forts et vos points faibles en matière de climat et d'environnement, ainsi que les mesures d'amélioration qu'il conviendrait d'entreprendre. Outre le conseil dans les cinq domaines (voir le graphique) et la visite d'un bâtiment dans la perspective d'une optimisation de l'exploitation, un thème de votre choix est également examiné de plus près. Les thèmes envisageables sont notamment: la comptabilité énergétique, les lignes directrices en matière de Création, l'aménagement de l'environnement (biodiversité), le bilan de gaz à effet de serre, l'environnement et la formation.

Le conseil écologique s'adresse avant tout au conseil de paroisse et aux collaborateurs-trices intéressé-e-s. Il est recommandé que le/la concierge ou sacristain-e soit présent-e lors de la visite. D'autres collaborateurs-trices sont également les bienvenu-e-s, selon le thème principal choisi.





Déroulement

- Remplir le questionnaire (définir le thème souhaité ainsi que le bâtiment à évaluer).
- Conseils sur place (durées approximatives) :
- 45 minutes pour le thème souhaité & 90 minutes de visite des lieux ; 45 minutes pour les autres domaines.
- Résultat : rapport sommaire (trois à six pages) incluant des propositions d'actions, des recommandations générales et des documents spécifiques.

Utilité

- Grâce à cette brève consultation, vous identifiez les premières mesures permettant d'améliorer l'empreinte écologique de votre paroisse.
- Par ailleurs, vous recevez des apports et des documents utiles à la poursuite de votre travail sur le thème additionnel choisi.
- Le rapport à l'attention du conseil de paroisse résume les propositions d'amélioration et les mesures à prendre pour les différents thèmes (voir le graphique), en relation avec la visite et le thème additionnel choisi.

Implication et coûts

- Conseils sur place (2,5 à 3,5 heures)
 - CHF 1'200 (incl. rapport ; excl. frais de déplacement)
 - En cas de prolongation de la durée : supplément de 120 CHF par heure.
- 